

FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE

COMPTE-RENDU

REUNION du CONSEIL d'ADMINISTRATION

du 19 juin 2019, à 18 h 00
à la Chambre d'Agriculture de Grenoble

Présents / Pouvoirs / Excusés -> cf. liste en annexe

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Points à l'ordre du jour

1 ACCUEIL -----	4
2 VIE ASSOCIATIVE GESTION DE L'ASSOCIATION -----	4
2.1 Futurs administrateurs à co-opter-----	4
2.2 Adhésions dans le cas de fusion des communes-----	4
2.3 Organisation des commissions de la FAI-----	5
2.4 Budget prévisionnel 2019-----	5
3 SERVICES AUX ADHERENTS -----	5
3.1 Création du GP de La Sure - Nave-----	5
3.2 Travaux sur les métiers de berger et conditions d'emploi, outils à proposer aux employeurs-----	6
3.3 Journée des alpagistes 2019-----	6
3.4 Communication en alpage-----	6
4 PERSPECTIVES ET PROJETS -----	7
4.1 Festival du Film "Pastoralismes et Grands Espaces" 2019-----	7
5 QUESTIONS DIVERSES -----	7
5.1 Départ de Justine-----	7
5.2 Repérage de situations difficiles en matière de prédation-----	7
5.3 Adhésion nouveau Groupement Pastoral-----	8
(GP des 2 Combes, Alpage de Brouffier, Philippe LAHMANES)-----	8
5.4 Tarifs des assistances à membres dans le cadre des réalisations pastorales-----	8
5.5 Classement UNESCO de la transhumance-----	9
5.6 Prédation-----	9

Extraits des délibérations, Conseil d'Administration du 19 juin 2019

1 ACCUEIL

2 VIE ASSOCIATIVE GESTION DE L'ASSOCIATION

2.1 Futurs administrateurs à co-opter

Le CA accueille favorablement les candidatures d'Arnaud Chatard et Laurent Plançon, sur les places vacantes au sein du CA, et dont les mandats pourront être validés par la prochaine AG ainsi que le stipulent les statuts de la FAI.

2.2 Adhésions dans le cas de fusion des communes

Le CA valide la proposition de calcul de la cotisation et demande à ce que les variations ne soient pas trop importantes pour les Communes défavorisées par ce nouveau mode de calcul. L'option de changement des modalités de calcul à l'ensemble des communes (et pas seulement à celles qui fusionnent) semble être une piste à privilégier pour conserver une bonne lisibilité et éviter une administration trop lourde et les risques d'erreur.

2.3 Organisation des commissions de la FAI

Le CA valide ce principe d'organisation des commissions. Pour le CA de septembre, l'équipe technique de la FAI proposera une liste des commissions recentrée et des programmes de travail associés, limitant la dispersion.

2.4 Budget prévisionnel 2019

Le CA valide le projet de BP 2019 et autorise le Président et l'équipe technique à poursuivre les démarches nécessaires à sa mise en œuvre et à son exécution.

3 SERVICES AUX ADHERENTS

3.1 Création du GP de La Sure - Nave

Le CA prend note de la création en mai 2019 du GP de La Sure - Nave

3.2 Travaux sur les métiers de berger et conditions d'emploi, outils à proposer aux employeurs

Le CA prend note de ce point d'information et état d'avancement.

3.3 Journée des alpagistes 2019

Le CA valide l'organisation de la journée des alpagistes à Besse en Oisans.

3.4 Communication en alpage

Le CA prend note de ce point d'information et état d'avancement.

4 PERSPECTIVES ET PROJETS

4.1 Festival du Film "Pastoralismes et Grands Espaces" 2019

Le CA est agréablement surpris du nombre de films produits et présentés. Il prend note de ce point d'information et état d'avancement et mandate le Président et l'équipe technique à engager les démarches nécessaires à la tenue de cet événement.

5 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Départ de Justine

Tenant compte de la nécessité du statut de demandeur d'emploi pour conduire à bien son projet, le CA valide la proposition de rupture conventionnelle de Justine Béziat et demande en revanche de la souplesse dans l'organisation de la fin de contrat et des tuilages nécessaires avec la personne qui prendra le relais.

5.2 Repérage de situations difficiles en matière de prédation

Le CA accueille cette organisation avec satisfaction et mandate le Président et l'équipe technique pour engager les démarches et mobiliser les moyens qui pourront l'être. La question de la souffrance au travail est majeure, à lier avec les éléments de souffrance / détresse animale qui s'ajoutent.

5.3 Adhésion nouveau Groupement Pastoral

(GP des 2 Combes, Alpage de Brouffier, Philippe LAHMANES)

Le CA valide la proposition d'appeler la cotisation de ce nouvel adhérent à partir de 2019.

5.4 Tarifs des assistances à membres dans le cadre des réalisations pastorales

Le CA valide la grille des tarifs des assistances à membre corrigée sur les parts des phases 1 et 2 mais dont le total reste inchangé par rapport à la version présentée et validée en AG 2019.

5.5 Classement UNESCO de la transhumance

Le CA prend note de ces avancées et souhaite être tenu informé de ce dossier.

5.6 Prédation

Denis REBREYEND rappelle que les temps d'échanges qui permettent de porter à connaissance de manière sereine aux habitants des villes sont primordiaux dans la défense des intérêts des éleveurs.

Le CA prend note des retours relatifs aux tirs de défense et de protection et propose que l'équipe technique, prenne dans un premier temps les contacts nécessaires, à savoir :

- Prendre contact avec la DDT pour avoir les informations à jour sur les droits de tir en vigueur,*
- Voir avec la FDCl pour les partager avec les chasseurs sur le terrain,*
- Faire savoir aux éleveurs les partenariats à installer avec les chasseurs, en écho à la communication à l'égard des chasseurs.*

Compte Rendu

Conseil d'Administration du 19 juin 2019

à la Chambre d'Agriculture de Grenoble

1 ACCUEIL

Denis REBREYEND remercie la Chambre d'Agriculture pour l'accueil dans ses locaux. Un prochain CA permettra de rencontrer les élus de la Chambre.

Denis REBREYEND accueille Emilie CROUZAT, qui vient pour la première fois au CA de la FAI en représentation de l'IRSTEA et remplace ainsi Baptiste NETTIER. Elle travaille sur le programme Alpes Sentinelles.

2 VIE ASSOCIATIVE GESTION DE L'ASSOCIATION

2.1 Futurs administrateurs à co-opter

Rapporteur : Denis REBREYEND / Christophe MOULIN

Cf. Listes des membres du Conseil d'Administration en annexes

Denis REBREYEND présente 2 nouvelles personnes qui seraient candidates au CA de la FAI.

- Arnaud CHATARD : fait un gros travail sur les alpages de sa commune et est très engagé dans les questions pastorales. Il serait d'accord pour être administrateur avec sa compétence d'élu de montagne.
- Laurent PLANÇON : éleveur ovin à Mens, installé en 1994, en GAEC depuis 2006, propose d'être candidat, il est utilisateur d'alpage et responsable de l'alpage du Col de l'Homme. Il est intéressé par les alpages, les travaux en alpage et les actions de la FAI.

Joseph NIER propose de se retirer ; il a été réélu en 2017.

Bruno CARAGUEL rappelle l'importance de la diversité des regards dans la composition du CA et la place des "gros" et "petits" alpages est importante.

Le CA accueille favorablement les candidatures d'Arnaud Chatard et Laurent Plançon, sur les places vacantes au sein du CA, et dont les mandats pourront être validés par la prochaine AG ainsi que le stipulent les statuts de la FAI.

2.2 Adhésions dans le cas de fusion des communes

Rapporteur : Denis REBREYEND / Bruno CARAGUEL / Christophe MOULIN

Les communes fusionnent et les actuels calculs des cotisations sont seulement assises sur les indices de richesses de ces dernières.

Cela se traduit mathématiquement par une réduction des montants des adhésions des Communes à la FAI.

Il est proposé de travailler à un nouveau mode de calcul des cotisations des communes, à proposer à l'AG FAI 2020. Un temps y sera consacré lors des 3 prochains CA.

Il est proposé une hypothèse de travail basée **sur une part fixe, augmentée de 2 parts variables : la première sur l'indice de richesse, la seconde sur les surfaces pastorales (ZP + UP) repérées dans l'enquête pastorale 2012-2014.**

Pour Guy DURAND, le niveau de cotisation est important dans les équilibres de la FAI mais il ne faut pas que les adhésions rebutent les adhérents.

Bruno CARAGUEL rappelle que les Groupements Pastoraux avaient souhaité remonter les niveaux d'adhésion à celui des communes, décision en AG de la FAI 2018, effective en 2019.

Jean Rémy OUGIER souligne le fait qu'il ne faut pas que les communes avec de grosses surfaces pastorales soient pénalisées.

Yann SOURIAU précise que cela pose la question des places des communes dans les équilibres futurs et de ce fait de la place des intercommunalités. Le CA mentionne que les communes sont en général les propriétaires fonciers et qu'il sera difficile pour elles de déléguer aux intercommunalités la gestion de leurs biens.

Si cette hypothèse de travail convient, il faudra affiner les différents montants, dont les tranches des parts variables.

Le CA valide la proposition de calcul de la cotisation et demande à ce que les variations ne soient pas trop importantes pour les Communes défavorisées par ce nouveau mode de calcul. L'option de changement des modalités de calcul à l'ensemble des communes (et pas seulement à celles qui fusionnent) semble être une piste à privilégier pour conserver une bonne lisibilité et éviter une administration trop lourde et les risques d'erreur.

2.3 Organisation des commissions de la FAI

A la demande du CA prospectif du mois de mars, il est proposé de "normer" les fonctionnements des commissions, en se donnant des règles de fonctionnement partagées, et en les faisant évoluer pour assurer la meilleure participation. La trame ci-après permet de poser les premières bases, et le CA est sollicité pour un avis.

Les critères de fonctionnement des commissions pourraient être présentés de la manière suivante :

- Nom de la commission
- Nom des référents de la commission (élu-e-s du CA) et le-les techniciens-nes référents-es.
- Composition de la commission et mode de convocation
- Préoccupations, objectifs
- Historique et exemples de travaux

Le principe est de faire en sorte que les commissions préparent les phases de travaux et l'assemblée générale.

Le CA valide ce principe d'organisation des commissions. Pour le CA de septembre, l'équipe technique de la FAI proposera une liste des commissions recentrée et des programmes de travail associés, limitant la dispersion.

2.4 Budget prévisionnel 2019

Rapporteur : Bruno CARAGUEL / Véronique BORDEL

Cf. Budget Prévisionnel 2019 Charges et Produits en annexes

- Au niveau des charges, les prévisions restent les mêmes qu'au CA de mars, hormis concernant les charges externes directement liées aux projets en cours.
- A propos des programmes de formation continue : le débat s'engage sur la question des chiens de protection et de l'opportunité de monter des formations à destination du grand public.

Il est souligné que les effets de la présence du loup sont globaux et dépassent la relation aux patous et aux troupeaux.

Pour Patrice MARIE, la question de la fréquentation des montagnes empêchée par les patous doit être gérée, et il ne faut pas que les patous dégradent la vision des activités pastorales. Il ne faut pas que la population réfute les activités pastorales à cause des patous.

Le débat s'engage sur les questions de prédation. Bruno CARAGUEL présente les données collectées dans les outils Maploup, des éléments d'actualité, et Denis REBREYEND propose de remettre ce point aux questions diverses.

Le CA valide le projet de BP 2019 et autorise le Président et l'équipe technique à poursuivre les démarches nécessaires à sa mise en œuvre et à son exécution.

3 SERVICES AUX ADHERENTS

3.1 Création du GP de La Sure - Nave

Rapporteur : Denis REBREYEND / Christophe MOULIN

Ce GP exploitera des pâturages sur la Commune nouvelle d'Autrans-Méaudre, sur la base d'habitudes de pâturage depuis 3 ans sur les pistes d'Autrans. Le pâturage est reconnu par les élus et des précautions sont prises par les éleveurs. Les difficultés sont liées à l'alimentation en eau, le pâturage des pistes de ski revégétalisées et les sites à relancer.

Ce GP a été créé courant mai 2019. Il va permettre de valoriser des ressources difficiles à faner. La station de ski travaille les sols pour avoir des pelouses permettant de skier avec 10 cm de chute de neige, et les éleveurs sont nombreux à être intéressés. La démarche collective est assise sur la rotation tirée au sort des parcs, qui vont de fait tourner chaque année. La gestion de l'eau sera probablement faite en lien avec la station. Le pâturage est effectué par des ovins et des bovins, des chevaux et des compléments de fauche.

Le CA prend note de la création en mai 2019 du GP de La Sure - Nave

3.2 Travaux sur les métiers de berger et conditions d'emploi, outils à proposer aux employeurs

Rapporteur : Bruno CARAGUEL / Charlyne ALLEMAND

Travaux en cours :

- Cadres sur lesquels nous n'avons pas la maîtrise des temporalités :
 - Convention collective Départementale (FDSEA 38), un RDV avec le Directeur de la FDSEA est en cours d'organisation.
 - Rédaction de l'arrêté ministériel régissant les logements des bergers.
- Travaux conduits par la FAI :
 - Enquête bergers (CIMA, échelle Alpes)
 - Guide juridique de l'employeur de salariés en espace pastoral (CIMA, plutôt échelle Alpes du Nord). Avec production :
 - D'un guide
 - D'un mémento avec profil de poste à travailler

Le CA prend note de ce point d'information et état d'avancement.

3.3 Journée des alpagistes 2019

Rapporteur : Jean-Remy OUGIER

La FAI organise chaque année un temps fort en alpage, afin de permettre aux adhérents et leurs salariés de se rencontrer et de découvrir des réalisations.

Cette année, la proposition est de se rendre à Besse en Oisans, le 1er août 2019, afin de rencontrer élus et alpagistes autour :

- d'un projet voire des travaux en cours pour la mise en place d'une installation de contention communale,
- de visiter la nouvelle exposition de la Maison des Alpages,
- et pour ceux qui le souhaitent de participer aux projections des films issus du festival, qui se feront en soirée.

Le CA valide l'organisation de la journée des alpagistes à Besse en Oisans.

3.4 Communication en alpage

Rapporteur : Denis REBREYEND / Céline BARRERE

3 chantiers sont en cours et il est important d'en partager les avancées / ce qui reste à faire :

- Communication / Flyers

Le PPT Trièves souhaitait réaliser une plaquette de sensibilisation pour distribuer au grand public. En parallèle du projet de signalétique, le département est ok pour financer une plaquette qui pourrait être utilisée par l'ensemble des territoires. Le projet a été présenté à quasiment tous les PPT (sauf matheysine et HPV) qui se sont tous montrés intéressés. Le projet suit donc son cours et devrait être disponible dans les territoires d'ici fin juin - mi-juillet selon les cas.

- Signalétique en alpage

Objectif : rendre plus visible les alpages et rappeler des recommandations.

Le projet a été présenté dans l'ensemble des CoPil et les territoires s'en sont saisis de différentes manières et à vitesses variables. Aujourd'hui, sont livrés Belledonne, le parc de Chartreuse, le parc du Vercors (qui posera sur deux années, ils ont établi un ordre de priorité) et le Trièves. Pour l'Oisans, l'objectif est de passer les commandes dans l'été. Pour la Matheysine, le calendrier reste à définir.

Cette initiative fait tâche d'huile et la Drôme et la Savoie (dans un premier temps sur les massifs à cheval) vont aussi utiliser cette signalétique. Ce travail sera présenté aux autres services pastoraux semaine prochaine pour voir quelle étendue la signalétique pourrait avoir.

- Application mobiles

Elle est en cours de conception et rentrera en service dans l'été.

Le CA prend note de ce point d'information et état d'avancement.

4 PERSPECTIVES ET PROJETS

4.1 Festival du Film "Pastoralismes et Grands Espaces" 2019

Rapporteur : Denis REBREYEND / Céline BARRERE

24 films ont été reçus, la production est très dynamique, la grande majorité sont des films récents 2018, 2019. C'est fou la production cinématographique sur ce sujet.

Des personnes sont pressenties sur le jury, Céline doit les contacter.

Pour l'instant les thèmes des rencontres ne sont pas précisés → Idées du CA?

Il reste beaucoup de choses à faire et à préparer.

Le festival fait de nombreux petits cette année : à Besse, des projections dans le Trièves. Le site avec le catalogue devient une vraie ressource utilisée par d'autres festivals et d'autres acteurs.

Le CA est agréablement surpris du nombre de films produits et présentés. Il prend note de ce point d'information et état d'avancement et mandate le Président et l'équipe technique à engager les démarches nécessaires à la tenue de cet événement.

5 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Départ de Justine

Justine BEZIAT, en poste depuis octobre 2018, a fait part de son souhait de départ et a remis une lettre au CA de la FAI. Elle est satisfaite de son insertion dans l'équipe, du travail confié, mais manque de contacts et d'actes techniques et souhaite au final reprendre des études. Pour ce faire, elle doit être demandeur d'emploi et demande une rupture conventionnelle de son contrat de travail. Cette rupture est évaluée à 500 € environ pour la FAI, charges comprises.

Tenant compte de la nécessité du statut de demandeur d'emploi pour conduire à bien son projet, le CA valide la proposition de rupture conventionnelle de Justine Béziat et demande en revanche de la souplesse dans l'organisation de la fin de contrat et des tuilages nécessaires avec la personne qui prendra le relais.

5.2 Repérage de situations difficiles en matière de prédation

Rapporteur : Bruno CARAGUEL

Bruno CARAGUEL fait état d'un échange tenu quelques heures avant le présent CA avec Aurélie FORTUNE du service SST de la MSA des Alpes du Nord, qui fait suite aux travaux partagés engagés ensemble depuis l'automne 2018 sur l'accompagnement des éleveurs soumis à la prédation.

Il est rappelé que la FAI assure 7jours/7 une grande partie des accueils téléphoniques des demandes de prédation, et que parfois les situations humaines sont complexes, avec de gros enjeux et de fortes détresses pour les éleveurs et bergers qui appellent. La FAI recueille également une partie des témoignages d'incidents entre randonneurs et chiens de protection et va augmenter la part de ces actions, ainsi que les chiens de protection et autres animaux tués ou blessés lors des attaques de loup. Cette démarche s'inscrit dans une évolution perçue comme croissante du nombre de demandes de constats et de la diversification des prédatons sur des bovins.

Sur ce contexte et sujets, un nouveau volet de partenariat pourrait s'ouvrir avec la MSA dès 2019 autour de la question de la prédation, enrichissant l'action de la FAI. Il s'agirait à la fois d'accompagner l'équipe technique de la FAI, certains élus si nécessaire, afin de repérer des situations de détresse et d'en prévenir les effets, d'accompagner au mieux les éleveurs et bergers, de rapporter dans les meilleures conditions leurs paroles et

difficultés, d'être en mesure de les comprendre et de les analyser, de les mettre en relation avec le travail en alpage /exploitations agro-pastorales et ses évolutions.

Sur la base d'analyses de la pratique à mettre en œuvre, d'espaces de travail à organiser, il s'agirait de repérer avec méthode des situations difficiles et les partager avec la MSA. Cette approche sera utile à l'accompagnement en matière d'organisation du travail, de services à développer, tant à la FAI que sur les alpages.

Ce point pourra faire l'objet d'une convention entre la FAI, la MSA services ASS et SST, la DDT et Espace Belledonne et d'autres partenaires à définir avec la MSA. Une première rencontre avec l'ensemble de l'équipe technique est ainsi proposée lundi 1er juillet 2019, qui permettra d'engager et de construire les contours plus précis de ces actions.

Le CA accueille cette organisation avec satisfaction et mandate le Président et l'équipe technique pour engager les démarches et mobiliser les moyens qui pourront l'être. La question de la souffrance au travail est majeure, à lier avec les éléments de souffrance / détresse animale qui s'ajoutent.

5.3 Adhésion nouveau Groupement Pastoral (GP des 2 Combes, Alpage de Brouffier, Philippe LAHMANES)

Rapporteur : Denis REBREYEND

Ce GP a été créé courant 2018, avec beaucoup de retard par rapport au planning initialement prévu, du fait d'un ensemble de facteurs défavorables, dont un document perdu entre la FAI et la DDT. Le N° PACAGE n'a donc pas pu leur être attribué à temps pour la déclaration PAC, ce qui a eu des conséquences importantes sur les exploitations membres.

De ce fait, il serait judicieux de ne pas leur réclamer de cotisation 2018, mais de démarrer en 2019 (bien que ce ne soit pas une demande de leur part).

Le CA valide la proposition d'appeler la cotisation de ce nouvel adhérent à partir de 2019.

5.4 Tarifs des assistances à membres dans le cadre des réalisations pastorales

Rapporteur : Denis REBREYEND

La grille des tarifs des assistances à membres présentée et approuvée par l'AG 2019 comporte une erreur dans les tarifs des parts de la phase 1 et de la phase 2, sans que le total des 2 parts n'en soit affecté.

Elle a été corrigée afin que le tarif de chaque part représente exactement, respectivement 60% et 40% du tarif total de la prestation.



Grille tarifaire de l'Assistance à Membre relative à la réalisation d'études et d'améliorations pastorales dans le cadre des Financements RÉGION et FEADER

Montants corrigés

tranche (en C) de montant de travaux subventionnables	de 4.400 à 5.000	de 5001 à 7500	de 7501 à 10.000	de 10.001 à 15.000	de 15.001 à 20.000	de 20.001 à 25.000	de 25.001 à 30.000	de 30.001 à 35.000	de 35.001 à 40.000	de 40.001 à 50.000	de 50.001 à 60.000	de 60.001 à 70.000	de 70.001 à 80.000	> 80.000
Total PHASE 1	264 C	297 C	422 C	594 C	858 C	1 188 C	1 406 C	1 683 C	1 898 C	2 228 C	2 657 C	3 102 C	3 452 C	4 046 C
Total PHASE 2	176 C	198 C	282 C	396 C	572 C	792 C	937 C	1 122 C	1 265 C	1 485 C	1 771 C	2 068 C	2 301 C	2 697 C
Total PHASE 1 + PHASE 2	440 C	495 C	704 C	990 C	1 430 C	1 980 C	2 343 C	2 805 C	3 163 C	3 713 C	4 428 C	5 170 C	5 753 C	6 743 C

Montants présentés à l'AG 2019

tranche (en C) de montant de travaux subventionnables	de 4.400 à 5.000	de 5001 à 7500	de 7501 à 10.000	de 10.001 à 15.000	de 15.001 à 20.000	de 20.001 à 25.000	de 25.001 à 30.000	de 30.001 à 35.000	de 35.001 à 40.000	de 40.001 à 50.000	de 50.001 à 60.000	de 60.001 à 70.000	de 70.001 à 80.000	> 80.000
Total PHASE 1	264 C	286 C	413 C	594 C	858 C	1 210 C	1 403 C	1 678 C	1 953 C	2 173 C	2 723 C	3 300 C	3 685 C	4 235 C
Total PHASE 2	176 C	209 C	292 C	396 C	572 C	770 C	941 C	1 128 C	1 210 C	1 540 C	1 705 C	1 870 C	2 068 C	2 508 C
Total PHASE 1 + PHASE 2	440 C	495 C	704 C	990 C	1 430 C	1 980 C	2 343 C	2 805 C	3 163 C	3 713 C	4 428 C	5 170 C	5 753 C	6 743 C

60,00%	57,78%	58,59%	60,00%	60,00%	61,11%	59,86%	59,80%	61,74%	58,52%	61,49%	63,83%	64,05%	62,81%
40,00%	42,22%	41,41%	40,00%	40,00%	38,89%	40,14%	40,20%	38,26%	41,48%	38,51%	36,17%	35,95%	37,19%

Le CA valide la grille des tarifs des assistances à membre corrigée sur les parts des phases 1 et 2 mais dont le total reste inchangé par rapport à la version présentée et validée en AG 2019.

5.5 Classement UNESCO de la transhumance

Rapporteur : Guy DURAND

Une réunion a été organisée à ce propos à Lyon, avec le CORAM. L'Italie, la Grèce et l'Autriche ont déposé à l'UNESCO un dossier visant à reconnaître la transhumance. Un dossier est en cours entre la France et l'Espagne, le Luxembourg est également intéressé.

La décision de Lyon est de s'engager dans la démarche en binôme France - Espagne, un premier contact est en cours en France avec les ministères de la culture, celui de l'environnement ensuite et de l'agriculture.

Ce label peut apporter des reconnaissances sur les pratiques, probablement des engagements contraignants.

Le CA prend note de ces avancées et souhaite être tenu informé de ce dossier.

5.6 Prédation

Denis REBREYEND rappelle que le CA a souhaité que la question de la prédation soit abordée en question diverse de ce CA et ouvre cette question.

5.6.1 Rencontre organisée par la ville de Grenoble sur la problématique du loup

Débat à la Ville de Grenoble : Yann SOURIAU et Patrice MARIE font état des échanges tenus à Grenoble, dans le cadre de l'événement porté par la Mission Montagne de la Ville. Denis REBREYEND rappelle que la FAI a été associée à l'organisation de cet événement et a proposé des éléments techniques de préparation.

Les éleveurs ont été présents de manière importante et avec des échanges courtois et efficaces. Il est supposé que les regards changent et que les paroles des éleveurs peuvent être mieux entendus.

Denis REBREYEND rappelle que les temps d'échanges qui permettent de porter à connaissance de manière sereine aux habitants des villes sont primordiaux dans la défense des intérêts des éleveurs.

5.6.2 Exécution des tirs de défense et de protection

Pour Monsieur José, la relation avec les chasseurs est importante, et ils doivent être considérée dans les actions qu'ils peuvent conduire.

En ce qui concerne les arrêtés de tir, les chasseurs sur le terrain s'avèrent peu informés des droits de tir et des capacités des chasseurs.

Le CA prend note des retours relatifs aux tirs de défense et de protection et propose que l'équipe technique, prenne dans un premier temps les contacts nécessaires, à savoir :

- Prendre contact avec la DDT pour avoir les informations à jour sur les droits de tir en vigueur,*
- Voir avec la FDCL pour les partager avec les chasseurs sur le terrain,*
- Faire savoir aux éleveurs les partenariats à installer avec les chasseurs, en écho à la communication à l'égard des chasseurs.*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les participants et lève la séance à 22 h 00.

Excusé	Pouvoir	Présence	Représenté par	Titre	NOM	PRENOM	Fonction	STRUCTURE	Fonction au Bureau FAI	Collège
Collège des Membres de Droit										
				Mme	BOZONNET	Marie-Claire	Directrice	DDT de l'Isère		MD
				Mr	FROISSART	Thierry	Service SADR	DDT de l'Isère		MD
				Mr	PINEDE	Stéphan	Directeur	DDPP de l'Isère		MD
				Mr	LISZEWSKI	Nadia	Service DAFA	Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes		MD
				Mme	BLONDEAU	Flore	Chargée de mission	Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes		MD
				Mme	BOSCH	Christine	Directrice de la DAM	Conseil Départemental de l'Isère		MD
				Mr	PRUDHOMME	Patrick	Chargé de mission	Conseil Départemental de l'Isère		MD
				Mr	BOUVET	Jean-Yves	Directeur	Office National des Forêts Agence Départementale		MD
				Mme	ZELMIRE	Frédérique	Représentante	Office National des Forêts Agence Départementale		MD
				Mr	DARLET	Jean-Claude	Président	Chambre d'Agriculture de l'Isère		MD
							Représentant	Chambre d'Agriculture de l'Isère		MD
							Président	GDS de l'Isère		MD
				Mr	MALAVAL	Grégoire	Directeur	GDS de l'Isère		MD
				Mr	CROUZAT	Emilie	Représentante	IRSTEA Grenoble	Vice-Président	MD
				Mr	MARIE	Patrice		Pâtres des Alpes du Nord		MD
				Mr	FRANCILLON	Sylvain	Président	AAC		MD
				Mme	ABBA	Audrey	Présidente	ADABEL		MD
				Mr	GIRARD	Didier	Président	APAO		MD
				Mr	RONY	François	Président	APAP		MD
				Mr	BEAUP	Olivier	Président	SITADEL		MD
								Représentant de Territoire Pastoral		MD
				Mr	PICCHIONI	Jean		Personnalité particulièrement qualifiée	Vice-Président	MD
Collège des Membres Actifs (élus)										
				Mr	ARGOUD	Daniel		Propriétaire foncier		ME
				Mr	BALLY	Maurice		GP ALPETTE DE CHAPAREILLAN	Membre du Bureau	ME
				Mr	BOUVIER	Roland		GP COL DU COQ	Membre du Bureau	ME
				Mr	CHARRIERE	Vincent	berger et co-gestionnaire de gîte d'alpage			ME
				Mr	CLARET	Philippe	Président	GP MONTAGNE DE L'AULP		ME
				Mr	DURAND	Guy		GP MOLIERE		ME
				Mr	GIROUD	Camille	Président	GP PLEYNET		ME
				Mr	GUILLET	Thomas	Maire	Cne CORRENÇON		ME
				Mr	JACQUIN	René	Président	GP MONT FRAIS	Secrétaire	ME
				Mr	JOANNAIS	Didier	Président	GP VALBONNAIS		ME
				Mr	NIER	Joseph	Président	GP SENEPI	Vice-Président	ME
				Mr	OUGIER	Jean Rémy	Maire	Cne BESSE EN OISANS		ME
				Mme	PERRIN	Gilda	Maire	Cne LA SALETTE FALLAVALUX		ME
				Mr	PLANÇON	Laurent	Président	GP COL DE L'HOMME	Membre du Bureau	ME
				Mr	REBREYEND	Denis	Président	GP GOBERT	Président	ME
				Mr	SALVI	Florent	Président	GP MONT ST MURY	Trésorier	ME
				Mr	SAUZE	Jean-Luc		GP COMBEAU		ME
				Mr	SERRE	Jean Louis		Cne CORDEAC		ME
				Mr	SILLANS	Jean-Yves		GP CHARMAN SOM		ME
				Mr	SOLDA	Francis	Président	GP PRE PEYRET		ME
				Mr	SOURIAU	Yann	Maire	Cne CHICHILIANNE		ME
				Mr	VIAL	Jean-Michel	Président	GP GRESSE BAS DAUPHINE		ME
Collège des Membres Consultatifs										
							Président	ADAM		MC
							Directeur	AFRAT		MC
				Mr	CHARRON	Guy	Président	Association Déptale des Communes Forestières de l'Isère		MC
				Mr	CARAGUEL	Bruno	Président	Association Française de Pastoralisme		MC
							Président	Association Nationale des Élus de la Montagne		MC
							Président	CEN ISERE - AVENIR		MC
				Mme	BALMAIN	Céline	Directrice	CEN ISERE - AVENIR		MC
				Mr	TRAUB	Nicolas	Directeur	Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)		MC
				Mr	CAPDEVILLE	Franck	Directeur	EPLEPPA de La Côte St André		MC
				Mr	MICHON	Bernard	Président	Espace Belledonne		MC
				Mme	MAZILLE	Margaux	Directrice	Espace Belledonne		MC
			JF JOSÉ	Mr	DUFRESNE	Jean-Louis	Président	Fédération des Chasseurs de l'Isère		MC
				Mr	SIBUT	Patrice	Directeur	Fédération des Chasseurs de l'Isère		MC
				Mr	CARLIOZ	Chantal	Présidente	Isère Tourisme		MC
				Mme	DELAITRE	Vincent	Directeur	Isère Tourisme		MC
				Mr	DOLCI	Patrick	Président	Maison des Alpes de Besse en Oisans		MC
				Mr	COGNE	Olivier	Directeur	Musée Dauphinois		MC
				Mr	HERITIER	Bernard	Président	Parc National des Ecrins		MC
				Mr	COMMENVILLE	Pierre	Directeur	Parc National des Ecrins		MC
				Mr	ESCARON	Dominique	Président	Parc Naturel Régional de Chartreuse		MC
				Mr	FATELA	Artur	Directeur	Parc Naturel Régional de Chartreuse		MC
				Mr	ADENOT	Jacques	Président	Parc Naturel Régional du Vercors		MC
				Mr	PUTOT	Olivier	Directeur	Parc Naturel Régional du Vercors		MC
							Chef	RTM de Grenoble		MC
				Mr	AGRESTI	Nicolas	Directeur déptal	SAFER		MC
Membres d'Honneur										
				Mr	WAUQUIEZ	Laurent	Président	Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes		MH
				Mr	TAITE	Jean-Pierre	Vice Président	Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes		MH
				Mr	BARBIER	Jean-Pierre	Président	Conseil Départemental de l'Isère		MH
				Mr	DURANTON	Robert	Vice Président	Conseil Départemental de l'Isère		MH
				Mr	MULYK	Fabien	Vice Président	Conseil Départemental de l'Isère		MH
							Président	Association des Maires de l'Isère		MH
				Mr	MERIAUX	Pierre	Conseiller Municipal	Ville de Grenoble		MH
				Mr	SILLON	Fernand		GP HABERT DE LA DAME	Président d'Honneur	MH
Membres de l'Equipe Technique										
				Mr	CARAGUEL	Bruno				
				Mr	MOULIN	Christophe				
				Mme	BORDEL	Véronique				



CONSEIL D'ADMINISTRATION

COLLÈGE DES MEMBRES ÉLUS au nombre de 21 maximum

extraits des statuts :

- Renouvellement du CA par tiers tous les 3 ans
- En cas de vacance d'un poste, le CA pourvoit provisoirement au remplacement, puis soumet la candidature à l'approbation de la plus prochaine AG
- Tout membre du CA qui sans excuse n'a assisté à aucune réunion entre 2 AG peut être considéré comme démissionnaire

tiers	élection / renouvellement	cooptation approuvée en AG	prochain renouvellement	NOM	Prénom du Membre Élu	Fonction au Bureau de la FAI	Structure adhérente
1	2011	Arnaud CHATTARD ?	2020	CLARET	Philippe		GP MONTAGNE DE L'AULP
1	2011		2020	OUGIER	Jean Rémy		Cne BESSE EN OISANS
1	2011		2020	SALVI	Florent	Trésorier	GP MONT ST MURY
1	2011	2017	2020	SAUZE	Jean-Luc		GP COMBEAU
1	2013	2013	2020	SERRE	Jean Louis		GP BACHILIANNE
1	2016	2016	2020	GUILLET	Thomas		Cne CORRENÇON
1	2017	2017	2020	SOURIAU	Yann		Cne CHICHILIANNE
2	2014		2023	ARGOUD	Daniel		
2	2014		2023	BALLY	Maurice	Membre du Bureau	GP ALPETTE DE CHAPAREILLAN
2	2014		2023	BOUVIER	Roland	Membre du Bureau	GP COL DU COQ
2	2014		2023	DURAND	Guy		GP MOLIERE (LA)
2	2014		2023	JACQUIN	René	Secrétaire	GP MONT FRAIS
2	2014		2023	VIAL	Jean-Michel		GP GRESSE BAS DAUPHINE
2	2017	2017	2023	PERRIN	Gilda		Cne LA SALETTE FALLAVALUX
3	2017	soumis au vote AG 2017	2026	CHARRIERE	Vincent		SARL MOLIERE (LA)
3	2017	soumis au vote AG 2017	2026	GIROUD	Camille		GP PLEynet
3	2017	soumis au vote AG 2017	2026	JOANNAIS	Didier		GP VALBONNAIS
3	2017	soumis au vote AG 2017	2026	NIER	Joseph	Vice-Président	GP SENEPI
3	2017	soumettre au vote 2020	2026	PLANÇON	Laurent		GP COL DE L'HOMME
3	2017	soumis au vote AG 2017	2026	REBREYEND	Denis	Président	GP GOBERT
3	2017	soumis au vote AG 2017	2026	SOLDA	Francis		GP PRE PEYRET



Budget Prévisionnel 2019 - Charges

Intitulé Charges	Montant Charges
Rémunérations et charges sociales	343 243
Indemnités des stagiaires	9 834
Taxe sur les salaires	5 000
Tickets restaurant (y compris prestation de service)	6 500
Déplacements, missions, réceptions (y compris administrateurs)	18 000
Indemnités de remplacement des administrateurs en mission FAI	5 000
Loyer, Electricité, Fuel, Entretien + maintenances	11 500
Télécommunications et Affranchissements + maintenances	11 000
Fournitures bureau, info, photo, doc, colloques, Petit Matériel	5 000
Maintenance informatique + copieur couleur/fax (loyer + maintenance)	11 000
Location des véhicules	7 800
Entretien des véhicules	1 600
Frais de carburant et péages	6 500
Honoraires commissaire aux comptes	5 800
Prestation externe "social" (fiches de paie, déclarations sociales...)	3 500
Personnels intérimaires	-
Assurances (véhicules, bureaux, info... + RC)	3 500
Communication / Prospection / Cotisations et Dons	1 000
TOTAL des charges externes directement en lien avec les projets DONT prestations d'hélicoptages (HELISAF, HDF)	74 724
PROV risque de pertes de recettes sur incapacités temporaires	2 000
PROV pour renouvellement matériel informatique	1 000
PROV pour formation équipe FAI (jrnées non facturables + déplts)	2 500
Services bancaires	1 500
Frais financiers	1 000
Dotation aux amortissements	3 000
Constitution de fonds propres	10 000
TOTAL DES CHARGES	551 501 €

Budget Prévisionnel 2019

Produits

	<i>subventions</i>	<i>autres produits</i>	montant total financement	montant mobilisable en 2019	<i>charges externes directement en lien</i>
Conventions Pluriannuelles	204 615	24 299	228 914	228 914	56 876
Subventions Ponctuelles	93 856	2 400	96 256	84 896	15 526
AMO des TP		31 686	31 686	31 686	
Appuis Techniques		60 000	60 000	60 000	
Prestations de Formation		12 478	12 478	9 886	1 822
Etudes Diagnostics		46 569	46 569	28 782	
Prestations Diverses		55 481	55 481	34 691	
Autres Produits		68 200	68 200	68 200	500
TOTAL GENERAL	298 471	301 113	599 584	547 054	74 724